SAS

2J TEX

19 Rue DES JARDINS

68320 BALTZENHEIM
FRANCE

Copie certifiée conforme à l'original par la Présidence

Comptes annuels

du 01/01/2025

au 31/12/2025

SODECC SAS

Siège social :

43 rue des mines 25 400 AUDINCOURT

Site :

Belfort

6 faubourg de Besançon 90 000 Belfort

SODEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1)

BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD

2026

Désignation du déclarant :	2J TEX	Néant ☐
Adresse de l'entreprise	19 Rue DES JARDINS 68320 BALTZENHEIM	
N°SIRET	42877519100029	
Durée de l'exercice en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 2025-12-31

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 596	AG	4 596	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 496	AS	1 474	22
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 303	AU	40 718	3 585
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 000	BI		1 000
	TOTAL (II)	BJ	51 395	BK	46 788	4 607
ACTIF CIRCULANT – Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	201 726	BM	41 341	160 385
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 657 926	BS	424 887	1 233 039
	Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	132 579	BW		132 579
ACTIF CIRCULANT – Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	542 416	BY	28 953	513 464
	Autres créances (3)	BZ	72 457	CA		72 457
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT – Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	806 269	CG		806 269
COMPTE DE RÉGULATIONS	Charges constatées d'avances (3) *	CH	10 329	CI		10 329
	TOTAL (III)	CJ	3 423 703	CK	495 181	2 928 522
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CL				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences (VI)	CN				

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	3 475 098	1A	541 969			2 933 129
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières		CP		(3) Part à plus d'1 an		CR		63 555
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :			Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(2) **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	2J TEX	Néant ☐
		Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 100 000 .....)					DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	186 767
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence	EK		)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)	DF	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ		)	DG	2 203 771
	Report à nouveau					DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	(346 848)
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (I)					DL	2 153 689
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligataires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	488
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs	EI		)	DV	
	Instrument financier à terme					DW	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DX	4 199
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DY	674 947
	Dettes fiscales et sociales					DZ	66 547
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					EA	
	Autres dettes					EB	33 259
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EC	
	TOTAL (IV)					ED	779 440
Écart de conversion passif et différences d'évaluation	TOTAL (V)					EE	
	TOTAL GENERAL (I à V)						2 933 129

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	779 440
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2J TEX

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 100.000,00 euros
Siège social : 19 rue des Jardins,
68320 BALTZENHEIM
RCS COLMAR 428 775 191

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUIN 2026
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

TROISIÈME DÉCISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique, représentée par son mandataire social, sur proposition de la présidence, décide d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 décembre 2025 s'élevant à -346 847,99 euros de la manière suivante :

Affectation

- Résultat déficitaire de l'exercice : -346 847,99 euros,
  Au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi et également à -346 847,99 euros

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, représentée par son mandataire social, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	-	-	250 000,00 €
du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	-	-	250 000,00 €
du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022	-	-	230 000,00 €

Certifié conforme,
La Présidence
SUBRENAT SAS
Représentée par Monsieur Olivier MACAREZ

2J TEX

Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2025

Copie certifiée conforme à l'original par la Présidence

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 933 129€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -346 848€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

La vente à perte auprès d'un déstockeur, la défaillance d'un client important et la non intégration des coûts logistiques dans la valorisation des stocks expliquent le résultat déficitaire constaté sur l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après et dans les règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06.

Changement de méthodes comptables

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Conformément aux dispositions de l'article 122-1 du règlement ANC n° 2014-03 modifié par les dispositions du règlement ANC n° 2022-06, ce changement de méthode comptable résulte de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation comptable qui s'impose à l'entité.

Ce règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers vise notamment :

- à donner une définition précise du résultat exceptionnel : « Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel » ;

- à supprimer les transferts de charges.

Conformément à l'article 831-3 du PCG, les principaux effets (si significatifs) de cette première application sur les postes concernés de l'exercice sont présentés ci-après. Les données comparatives relatives à l'exercice 2024 ont, le cas échéant, été adaptées en présentation afin de respecter les nouveaux modèles d'états financiers. Ces adaptations correspondent à des reclassements de présentation nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. Elles ne constituent pas un retraitement de fond des opérations de l'exercice précédent.

- les comptes 78 de 2024 sont bien présentés sur la ligne « Reprise de provisions » ;

- le résultat exceptionnel de 2024, n'a pas été modifié ;

- les charges constatées d'avance de l'exercice clos en 2024 sont reclassés en « autres créances » ;

Reclassements et impacts (ANC ou volontaire) :

Les principaux impacts concernant uniquement la présentation des états financiers :

Poste ancien PCG	Nouveau poste ANC 2022-06	Montant au 31/12/N-1
Transferts de charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	3,161 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	Autres produits	€
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Autres charges	€

L'impact sur les capitaux d'ouverture :

Nature de l'impact	Montant
Capitaux propres au 01/01/N avant réforme	2 750 537€
Impact du changement de réglementation	€
Capitaux propres au 01/01/N après réforme	2 750 537€

L'impact sur le résultat de l'exercice comparatif (N-1) :

	Avant réforme	Après réforme
Résultat d'exploitation	186 826 €	186 826 €
Résultat exceptionnel	€	€
Résultat net	60 139 €	60 139 €

La réforme ANC 2022-06 entraîne la suppression de la notion de résultat exceptionnel de gestion et le reclassement des éléments concernés sans incidence sur le résultat net.

Règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06 :

1) Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

- La comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9 est inscrit à l'actif.

2) Comptabilisation des coûts & frais de création de site internet : entité non concernée

3) Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaire à la mise en service d'immobilisations : entité non concernée

4) Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations : entité non concernée

5) Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières : entité non concernée

6) Evaluation des titres des sociétés contrôlés de manière exclusive : entité non concernée

7) Frais d'émission d'emprunts

- Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits en charges.

8) Comptabilisation des subventions d'investissement : entité non concernée

9) Engagements en matière de pensions, de compléments de retraites, d'indemnités et versements similaires

- Mention dans les informations de l'annexe.

10) Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions : entité non concernée

11) Amortissement des primes de remboursement des emprunts de l'article 212-13 : entité non concernée

12) Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible

- Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9 s'inscrit en charges.

13) Comptabilisation des primes d'option : entité non concernée

14) Report / déport du change à terme en application de l'article 628-13 : entité non concernée

15) Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation de transactions pour lesquelles il n'existe pas de méthode explicite : entité non concernée

16) Pour les petites entreprises définies par à l'article 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification

- Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13 :
  - Oui

Evènements post-clôture

Le conflit au Moyen-Orient a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et est un acteur de volatilité, en particulier sur le prix des matières premières, l'énergie et sur les taux d'intérêt. A ce jour, il n'est pas possible d'estimer les conséquences indirectes de ce conflit sur l'activité de l'entreprise. A ce stade, néanmoins, la société n'identifie pas d'impact de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.
Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	1 324	-	-	-	1 324	-
Autres immobilisations incorporelles	4 596	-	-	-	-	4 596
Total immobilisations incorporelles (I)	**5 921**	**-**	**-**	**-**	**1 324**	**4 596**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 496	-	-	-	-	1 496

Installations générales, agencements, aménagements divers	4 737	-	-	-	-	4 737
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 571	-	3 996	-	-	39 567
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	41 803	-	3 996	-	-	43 799

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	1 000	-	-	1 000
Total Immobilisations Financières (III)	-	-	1 000	-	-	1 000
TOTAUX (I+II+III)	47 723	-	4 996	-	1 324	51 395

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	1 324	-	1 324	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	4 596	-	-	4 596
Total Amortissements incorporelles (Total I)	5 921	-	1 324	4 596

Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	1 308	166	-	1 474
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	4 737	-	-	4 737
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	33 052	2 924	-	35 982
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	39 102	3 090	-	42 192
TOTAUX	45 022	3 090	1 324	46 788

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	40 ans
Matériel et Outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	1 à 5 ans

- Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Frais d'établissement :

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement pour un montant de 1 324,22 €
Ils sont amortis sur une durée de 1 an.

- Créances immobilisées :

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 834-2 7°)

Stocks :

Les stocks en application de l'article 213-34 sont évalués selon leur coût historique.

Ils comprennent le prix d'achat ainsi que les frais accessoires directement engagés pour leur acquisition. Cependant, n'a pas été réintégré à la valeur des stocks, la moitié des frais de manutention et de stockage appliquée antérieurement.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	201 726	41 341	160 385
Produits Finis	1 657 924	424 837	1 233 087
Marchandises	-	-	-
En-cours Biens	-	-	-
En-cours Services	-	-	-
TOTAUX	1 859 652	466 228	1 393 424

Dépréciations Actifs :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	291 900	174 328	-	466 228
Clients et comptes rattachés	33 988	6 527	11 562	28 953
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	325 888	180 855	11 562	495 181

La dépréciation est évaluée en tenant compte de la rotation des stocks. Selon la date d'entrée, la décote est fixée selon la règle suivante :

% de dépréciation	Durée de stockage
25 %	entre 12 et 24 mois
50%	entre 24 et 35 mois
75%	entre 36 et 48 mois
90%	depuis plus de 48 mois

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	2 320
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		2 320

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 000	-	1 000
Clients douteux ou litigieux	63 555	-	63 555
Autres créances clients	478 861	478 861	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-

Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	32 080	32 080	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	40 377	41 176	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		10 329	10 329	-
TOTAUX		626 203	561 647	64 555
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	-	-
Banques	806 269	493 970
TOTAL	806 269	493 970

Charges Constatées d'Avance :

Exploitation : 10 329

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice		
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	10 000	

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	100 000				100 000
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	2 358 344				2 703 771
Report à nouveau	-				-

Résultat de l'exercice	95 427				-346 847

Engagement Retraite :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation retenu est de : 3,90 % et un départ à la retraite de 67 ans

Le taux d'augmentation annuel des salaires retenu est de : 1,00 %

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 5 ans max. à l'origine (1)	488	488	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	674 947	674 947	-	-
Personnel et comptes rattachés	13 906	13 906	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	36 798	36 798	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	8 679	8 679	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	2 164	2 164	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	37 458	37 458	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	779 440	779 440		
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	18 378
	Charges sociales	7 214
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	488
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	65 122
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	32 122
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	787
	Divers	-
TOTAL		124 111

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	3 791	869
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	3 791	869
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	43 653	60 139
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	***43 653***	***60 139***
Résultat financier	-39 861	-59 320

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	-346 848	-	-	-346 848
Résultat Exceptionnel	-	-	-	-
TOTAUX	-346 848	-	-	-346 848

Autres Informations Spécifiques :

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	5
Ouvriers	
TOTAL	6

Engagements Financiers donnés et reçus :

Type Engagement	Engagement donné	Engagement reçu
Montant des créances cédées non échues, y compris les effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Garantie d'actifs et de passifs		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements pris en matière de pensions	22 777	
Autres engagements donnés		
Dont concernant les dirigeants		
Dont concernant les filiales		
Dont concernant les participations		
Dont concernant les autres entreprises liées		